

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUILLET 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 juillet 2025 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse suppléante Stéphanie Felx, Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Tony Bolduc et Bernard Mallet, sous la présidence de la mairesse suppléante Stéphanie Felx.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.

SONT ABSENTS(ES) :

Madame Lise Michaud mairesse, Monsieur Philippe Drolet conseiller et Monsieur Martin Laplaine conseiller

2025-07-406 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Bernard Mallet et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2025-07-407 NOMINATION. INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT.

CONSIDÉRANT la création par ce Conseil du poste d'inspecteur en environnement le 10 juin 2025 (résolution 2025-06-315);

CONSIDÉRANT qu'il y a eu affichage à l'interne et à l'externe du 11 au 25 juin 2025 conformément à la convention collective SCFP, section locale 3153;

CONSIDÉRANT qu'aucune candidature à l'interne n'a été reçue et que 53 candidatures de l'externe ont été reçues;

CONSIDÉRANT le comité de sélection constitué;

CONSIDÉRANT que 5 candidates ont été convoquées en entrevue;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des Ressources humaines et de la direction des Travaux publics, du Génie et de l'Environnement;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 18.01 f) de la convention collective en vigueur;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Tony Bolduc et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est

- QUE ce Conseil procède à la nomination de monsieur Samuel Diotte au poste d'inspecteur en environnement;
- QUE cette nomination soit en vigueur à compter ou vers 25 août 2025;
- QUE ses conditions de travail soient celles prévues à la convention collective SCFP, section locale 3153, classe 6, échelon 2;
- QUE cette nomination soit conditionnelle à la vérification des références.

ADOPTÉE à l'unanimité

2025-07-408 FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION. MATRICULE 8031.

CONSIDÉRANT que tous les employés municipaux de la Ville de Mercier sont soumis lors de leur embauche à une période de probation d'une durée de 6 mois;

CONSIDÉRANT que l'employé matricule 8031 a été évalué à plusieurs reprises;

CONSIDÉRANT que l'employé matricule 8031 ne répond pas aux exigences du poste;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des Ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Bernard Mallet et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est

- QUE ce Conseil mette fin à la probation et à l'emploi de l'employé matricule 8031.

ADOPTÉE à l'unanimité

2025-07-409 RÉORGANISATION. DIRECTION URBANISME, PERMIS ET INSPECTIONS.

CONSIDÉRANT la vacance d'un poste de chargé de projet à la direction Urbanisme, Permis et Inspections;

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction générale et de la direction des Ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est

- QUE ce Conseil procède à l'abolition d'un poste de chargé de projet à la direction Urbanisme, Permis et Inspection;
- QUE ce Conseil procède à la création d'un poste de technicien à la direction Urbanisme, Permis et Inspection;

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 18 h 02.

La période de questions a eu lieu à 18 h 02.

2025-07-410 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Bernard Mallet et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est

- DE clore la séance à 18 h 02.

ADOPTÉE à l'unanimité